

DÉPARTEMENT
YONNE

ARRONDISSEMENT
SENS

COMMUNE :

VAUDEURS

Communes de moins
de 1 000 habitants

Effectif légal du conseil municipal

11 onze

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-10, par l'ordre de nomination.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé, même quand il y a des sections électorales :

1° Par la date la plus ancienne de nomination intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;

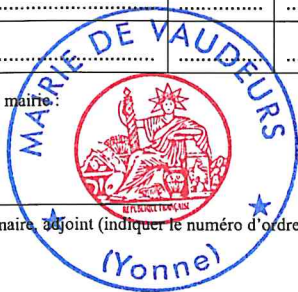
2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;

3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT).

Fonction ¹	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)
Maire	M.	PILOT ANDRE	20/08/1961	15/3/2020	160
Premier adjoint	M.	HERLAUT JACQUES	10/01/1948	15/3/2020	193
2° Adjoint	M.	PEYNOT ERIC	28/4/1965	15/3/2020	190
3° Adjoint	Mme	DURAND NADEGE	23/6/1974	15/3/2020	192
Conseillère	Mme	STRABA NADEGE	18/1/1976	15/3/2020	191
Conseillère	Mme	CABRER EVELYNE	22/1/1960	15/3/2020	189
Conseillère	Mme	MORINDEAU MYRIANNE	10/3/1962	15/3/2020	184
Conseiller	M.	VAN STEENKISTE PHILIPPE	10/8/1964	15/3/2020	182
Conseillère	Mme	CHATELIER DYRIAN	22/7/1979	15/3/2020	180
Conseiller	M.	BOURDON JACQUES	21/9/1957	15/3/2020	178

Cachet de la maire :



Certifié par le maire,

A. le MAUDEURS
[Signature]

le 28/05/2020
Modification
tableau du 25/5/2020

¹ Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.